

Article 1 : Descriptif

La Grimp'Yaute est une succession de grimpees chronométrées (Côte du Mont-Saxonnex, Col de Romme, Col de la Colombière, Col de Romme, Montée des Carroz et Montée d'Agy), organisée par le Vélo Club Cluses Scionzier se disputant au départ de Cluses le 18 juin 2021. La distance totale de l'épreuve est de 110 kilomètres pour un dénivelé positif de 3500 mètres. Les zones chronométrées représentent à elles seules 39km et 3200m de dénivelé.

Article 2 : Participants

L'épreuve est ouverte à tous les concurrents nés en 2005 et moins. Les mineurs doivent obligatoirement être en possession d'une autorisation parentale.

Les participants doivent être suffisamment entraînés pour pouvoir enchaîner l'ensemble des grimpees dans les meilleures conditions.

L'épreuve est ouverte aux Vélo à Assistance Electrique. Les participants pourront emprunter le parcours proposé et accéder aux différents ravitaillements. Il n'y aura pas de classement / récompense pour cette catégorie. Il est interdit de suivre ou aider un participant.

Article 3 : Horaires et Zones chronométrées

Les départs seront donnés en respectant un délai entre les concurrents, dans l'ordre d'arrivée des concurrents au départ de la zone chronométrée. Il s'agit d'un effort individuel. Une distance minimum de 3m doit être observée entre deux concurrents qui se suivent.

Le départ des grimpees chronométrées se fera obligatoirement à l'arrêt.

Article 4 : Horaires

Le premier départ sera donné à 8h sur la place Charles de Gaulles à Cluses.

La zone de chronométrage de la montée des Carroz ne sera ouverte qu'à 12h.

Des barrières horaires seront mises à différents endroits du parcours. Les barrières seront calculées suffisamment larges pour permettre à la très grande majorité des concurrents de faire le parcours en entier. Les barrières horaires sont communiquées sur le site de l'épreuve.

Article 5 : Inscriptions

Les participants doivent être en possession d'une licence FFC, UFOLEP, FSGT, FFTRI ou Handisport. Les non licenciés présenteront un certificat médical de moins d'un an mentionnant leur aptitude à la « *pratique du cyclisme en compétition* ».

Les droits d'inscriptions sont fixés à 30€. Le paiement est à effectuer impérativement au moment de l'inscription. Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte. L'inscription est ferme et définitive.

Le nombre d'inscriptions dépendra de la situation sanitaire et sera communiqué régulièrement sur les différents supports numériques (vccs.fr, [facebook](https://www.facebook.com/vccs), ...).

Inscription en ligne : (partenaire LVO Sport Events) Votre licence et/ou certificat médical ainsi que l'autorisation parentale pour les mineurs seront à télécharger lors de votre inscription.

Inscription via bulletin : (avant le 14/06/2022) Joindre obligatoirement une photocopie de votre licence et/ou certificat médical ainsi que l'autorisation parentale pour les mineurs, et un chèque à l'ordre du « Vélo Club Cluses Scionzier ».

Aucune inscription ne sera acceptée sur place le jour de la course.

Article 6 : Route non privative

Les concurrents doivent impérativement respecter le code de la route : rouler à droite, contrôler leur vitesse et rester maîtres de leur trajectoire, sous peine de sanctions.

Article 7 : Matériel / sécurité

Le port du casque à coque rigide est obligatoire durant l'épreuve.

Chaque concurrent doit veiller à ce que son équipement (bicyclette avec accessoires et dispositifs montés, casque, équipement vestimentaire...) ne présente par sa qualité, matériel ou conception aucun danger pour lui-même ou pour les autres.

Un PC course sera accessible toute la journée et en liaison avec les secours : +33(0)7 69 39 23 06.

Article 8 : Accompagnant

Les voitures suiveuses sont interdites.

Article 9 : Assurance

Chaque participant doit obligatoirement être assuré (assurance accident, responsabilité civile, et bris de matériel).

Article 10 : Contrôle

La plaque de guidon obligatoire, à fixer sur le cintre. Des contrôles seront effectués au départ, sur les portions chronométrées, aux ravitaillements et jusqu'à l'arrivée.

Article 11 : Catégories

Handisport :

H1 – Handisport

Dames :

D1 – Moins de 20 ans (âge dans l'année)

D2 – de 20 à 34 ans

D3 – de 35 à 49 ans

D4 – 50 ans et plus

Messieurs :

M1 – Moins de 20 ans (âge dans l'année)

M2 – de 20 à 34 ans

M3 – de 34 à 49 ans

M4 – de 50 à 59 ans

M5 – de 60 et plus

Article 12 : Classement

L'enchaînement des cols sera obligatoirement réalisé en respectant le sens de l'épreuve : Côte du Mont-Saxonnex, Col de Romme, Col de la Colombière, Col de Romme, Montée des Carroz et Montée d'Agy.

Il est tout à fait possible de ne pas faire toutes les montées. Un itinéraire de replis sera balisé à partir du Reposoir pour redescendre à Cluses.

Un classement pour chaque col sera effectué.

Un classement général sera calculé sur le cumul des temps des 6 montées. Toute personne n'ayant pas effectué la totalité de l'épreuve ne pourra prétendre au classement de ce challenge.

Article 13 : Remise des prix

Seront récompensés les 3 premiers de chaque catégorie pour le Challenge des 6 montées.

Des récompenses seront attribuées pour chaque grimpées individuelles.

Les lots seront remis uniquement aux participants présents à la remise des prix.

Article 14 : Remboursement

En cas de non-participation, les frais d'inscriptions seront perdus.

Article 15 : Droits image

L'acceptation du règlement implique obligatoirement que le cycliste donne son accord à l'organisateur et aux médias qui couvrent l'épreuve cycliste pour utiliser son image. Ceci concerne tout cliché ou toute vidéo pris tout au long de l'épreuve.

Article 16 : Informatique et libertés.

Conformément à la législation en vigueur, le participant dispose du droit d'accès, de rectification ou d'opposition sur les données informatisées personnelles le concernant. Celles-ci pourront être utilisées, cédées, louées ou échangées notamment pour les opérations d'informations commerciales, les résultats et la presse.

Article 17 : Acceptation

L'inscription à la Grimp'Yaute implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

FICHE D'INSCRIPTION – Grimp'Yaute

A renvoyer à : Vélo club Cluses Scionzier – Avenue des lacs – 74300 Cluses

Voir info sur vccs.fr, contact : contact@vccs.fr, tel : +33 (0)4 50 96 69 69

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :/...../.....

Sexe : F / H (rayer la mention inutile)

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Club :

N° de licence :

Fédération :

Email :

Nom du contact et n° de téléphone en cas d'accident :

.....

J'atteste avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et l'accepte dans son intégralité.

Date :/...../2022

Signature :

Règlement d'épreuve consultable sur internet : www.vccs.fr

Joindre obligatoirement :

- Chèque à l'ordre du « Vélo Club Cluses Scionzier »
- Photocopie de la licence 2022 avec visa médical. Licences acceptées : FFC, UFOLEP, FSGT, FFTRI et Handisport.
- Pour les non licenciés : certificat médical de moins d'un an mentionnant l'aptitude à la « pratique du cyclisme en compétition ».
- Autorisation parentale pour les mineurs